

Perte de contrôle à l'issue d'un remorqué, collision avec le sol

Aéronef	Planeur Schempp Hirth « Cirrus » immatriculé F-CEVU
Date et heure	4 août 2012 vers 13 h 40 ⁽¹⁾
Exploitant	Club
Lieu	2 km à l'est de l'aérodrome de Mont-Dauphin Saint-Crépin (05), altitude 1 352 mètres
Conséquences et dommages	Pilote décédé, planeur détruit

⁽¹⁾Heure locale.

CIRCONSTANCES

Le pilote décolle en remorqué de la piste 16 de l'aérodrome de Mont-Dauphin Saint-Crépin pour un vol local. Il largue le planeur à une altitude d'environ 1 420 mètres, une hauteur d'environ 100 mètres et à une distance horizontale d'environ 200 mètres du relief, face à lui. Des témoins voient le planeur prendre une forte assiette à piquer immédiatement après le largage puis entrer en collision avec le sol.

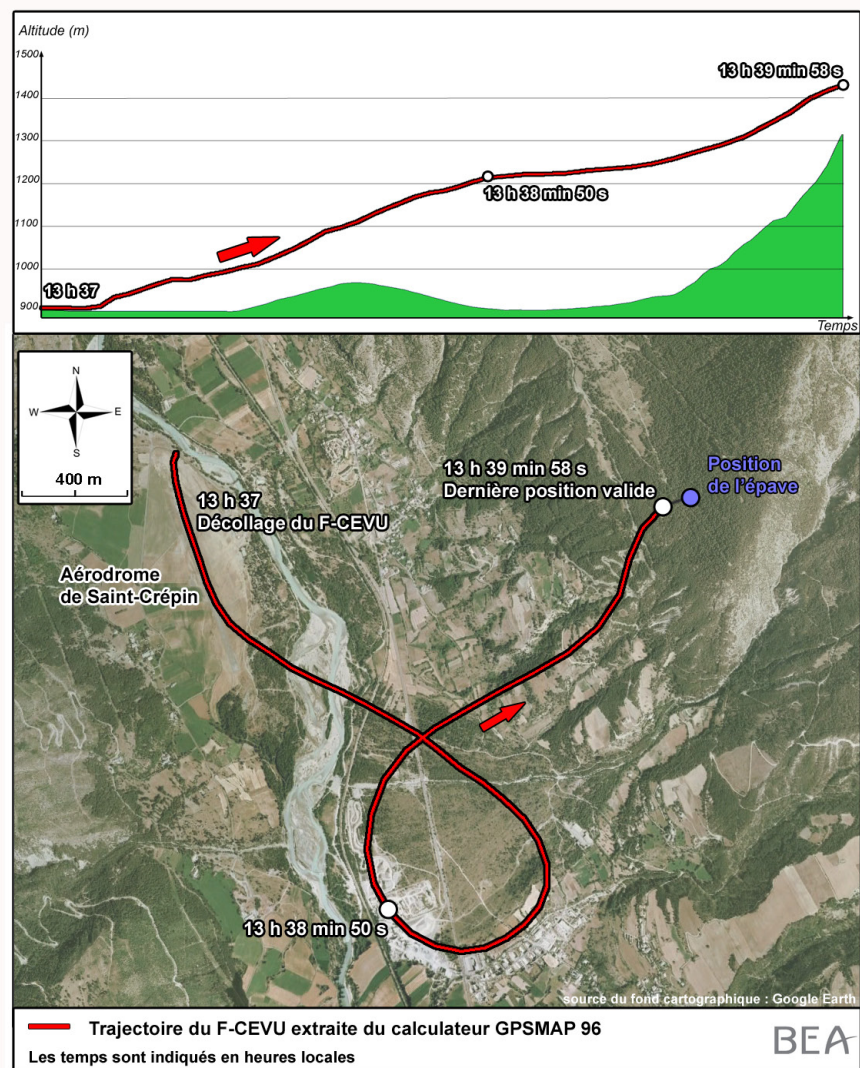
L'examen du planeur accidenté n'a pas mis en évidence d'anomalie pouvant contribuer à l'accident. La masse et le centrage du planeur étaient dans les limites définies par le constructeur.

Les conditions météorologiques estimées sur le site de l'accident étaient les suivantes : vent du 205° pour 10 à 15 kt, phénomène de brise de pente, peu nuageux par cumulus dont la base était située vers 4 000 m, température 22 °C, turbulence modérée avec faible cisaillement de vent au-dessus des crêtes environnantes.

Le pilote totalisait 1 664 heures de vol depuis 1974, 32 dans les trois mois précédents dont 23 sur type. Il avait réalisé 23 heures de vol au départ de l'aérodrome de Mont-Dauphin Saint-Crépin depuis le 30 juillet et était familier de la région.

Le pilote remorqueur indique qu'il n'a rien remarqué d'anormal lors du remorqué et lors du largage du planeur et que le pilote s'était largué face au relief.

L'illustration ci-après montre la trajectoire suivie par le planeur dans le plan vertical et dans le plan horizontal.



CONCLUSION

L'enquête n'a pas permis d'établir les causes de la perte de contrôle à l'issue du largage.

L'adoption, lors du remorquage, d'une trajectoire à 45° du relief puis parallèlement à ce dernier permet de s'en approcher en évitant de se retrouver face à lui au moment du largage.

Depuis l'accident, les remorqués au départ de l'aérodrome amènent les planeurs parallèlement aux reliefs situés à l'est de l'aérodrome.